

Rixheim, le 19 janvier 2026

Chers parents,

Dans le cadre des inscriptions 2026/2027 au périscolaire du midi et du soir de votre enfant, nous vous invitons, dès à présent, à prendre connaissance des informations importantes ci-dessous.

A partir du 2 février, vous pourrez préparer les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant. Pour cela, deux possibilités s'offrent à vous :

- Télécharger et imprimer le dossier via notre site internet www.la-passerelle.fr,
- Récupérer le dossier à l'accueil de La Passerelle aux horaires d'ouverture.

La remise des dossiers complets se fera impérativement selon le planning suivant et d'après le nom de l'enfant :

DATES	SITES	ADRESSE DE DEPOT DU DOSSIER	HORAIRES	NOM DE L'ENFANT
Lundi 2 mars	Romains	Allée du Chemin Vert, Rixheim	8h30 à 12h 13h30 à 18h30	de A à H
Mardi 3 mars				de I à P
Mercredi 4 mars				de Q à Z
Vendredi 6 mars	Ile Napoléon	1 rue Vaclav Havel, Rixheim	8h30 à 12h	de A à L
Lundi 9 mars			13h30 à 18h30	de M à Z
Mercredi 11 mars	Entremont	13 rue des Peupliers, Rixheim	8h30 à 12h	de A à H
Jeudi 12 mars			13h30 à 18h30	de I à P
Vendredi 13 mars				de Q à Z

Tous les dossiers remis dans les délais seront **examinés, dès lors qu'ils seront complets** et que la **situation financière de la famille sera à jour**. Dans le cas contraire, ils seront systématiquement refusés. Un reçu papier fera foi de la bonne réception du dossier.

Afin de garantir la conformité des dossiers, ceux-ci doivent être déposés, selon le site, à l'adresse indiquée dans le tableau ci-dessus. Dans le seul cas où vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer : du 2 au 4 mars pour les Romains, le 6 ou 9 mars pour Ile Napoléon et du 11 au 13 mars pour Entremont, merci de bien vouloir contacter impérativement l'accueil.

Les dossiers remis hors délai seront étudiés après le traitement de ceux reçus dans les délais et selon les places disponibles. Ils devront obligatoirement être remis à l'accueil de La Passerelle, allée du Chemin Vert.

Chaque dossier sera traité dans le plus grand souci d'équité. Les dossiers d'enfants en situation de handicap ou suivis par un organisme social (sur présentation de justificatifs) seront étudiés au cas par cas.

Courant du mois de mai, vous serez informés par mail des suites données à votre demande.

Nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

Manuella NGNAFEU


 Directrice Générale

Catherine MATHIEU-BECHT



1ère Adjointe au Maire

Inscriptions périscolaire 2026/2027

Liste des éléments à fournir obligatoirement le jour des inscriptions Attention ! tout dossier incomplet sera refusé

- N° allocataire CAF
(A reporter sur la feuille de renseignements)
- Fiche de renseignements dûment complétée (recto/verso)
(Les éléments renseignés sur cette fiche prendront effet sur votre dossier dès sa saisie)
- Contrats d'engagement
(En deux exemplaires)
- Photo récente de l'enfant au format identité
(A coller sur la fiche de renseignements)
- Copies lisibles des 4 pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant
- Copie complète de votre avis d'imposition 2025 (revenus 2024)
(Pour l'ensemble du foyer ou pour l'ensemble du foyer recomposé)
- Parmi les propositions suivantes:
Attestation de l'employeur, copie de la dernière fiche de salaire, extrait Kbis, attestation d'inscription à une formation, justificatif de demandeur d'emploi.
(Pour l'ensemble du foyer, ou pour l'ensemble du foyer recomposé et datant de moins de 3 mois.)
- RIB si vous souhaitez mettre en place le prélèvement automatique
(Le prélèvement n'est pas reconduit automatiquement d'une année à l'autre)

Pour les parents séparés ou divorcés, ou dont l'autorité parentale est déléguée :

- Copie de l'ordonnance du Juge des Affaires Familiales concernant le droit de garde des enfants ou la convention parentale homologuée.

**Attention ! Aucune photocopie ne sera possible à La Passerelle.
Merci de ne pas agrafez vos documents.**

*La fréquentation de notre structure d'accueil implique obligatoirement l'acceptation du règlement de fonctionnement du périscolaire accessible depuis notre site internet : www.la-passerpelle.fr.
La Passerelle se réserve le droit d'actualiser ce règlement tout au long de l'année.*

RENSEIGNEMENTS ENFANT – inscription périscolaire, mercredis de loisirs, vacances

Nom de l'enfant :

Régime alimentaire : (1 seul choix)

Prénom de l'enfant :

Sans régime particulier :

Date de naissance :

Sans porc :

Sexe : Féminin Masculin

Sans viande :

Allergies et intolérances alimentaires reconnues médicalement : - **Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place -**

Attention ! La Passerelle n'est pas habilitée à proposer des plats spécifiques pour les enfants présentant des allergies alimentaires. Un protocole d'accueil individualisé peut être envisagé mais l'accueil de l'enfant ne pourra être effectif que lorsqu'il sera signé entre le médecin de l'enfant, les parents et le service Enfance.

Affections ou maladies chroniques nécessitant un traitement ou une attention particulière :

- **Protocole d'accueil individualisé (PAI) à mettre en place -**

Votre enfant est bénéficiaire (ou en cours de détection) de l'AEEH ? **OUI** **NON**

Précautions diverses (lunettes, prothèses, ...) :

Ecole : Romains Entremont Ile Nap Centre Autres

Classe : Maternelle Elémentaire

Autre : Collège

AUTORISATIONS PARENTALES

J'autorise l'équipe d'animation à prendre, conserver et exploiter les enregistrements de la voix et/ou de l'image de mon enfant.

Droit à l'image : **OUI** **NON** dont réseaux sociaux : **OUI** **NON**

Personnes majeures – autres que les parents- à joindre en cas d'urgence (noms et n° de téléphone) :

Personnes majeures – autres que les parents- autorisées à chercher l'enfant (noms et n° de téléphone) :

Je soussigné(e), responsable légal : **Adulte 1** **Adulte 2** **Tuteur**

Certifie par la présente que l'enfant a subi les vaccinations nécessaires exigées par la loi et a été reconnu apte à la pratique des activités de pleine nature (si non, joindre un certificat de contre-indication) – **COPIE DES VACCINS A FOURNIR –**

J'autorise le directeur du centre de loisirs à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions du médecin **OUI** **NON**

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant :

Je ne souhaite pas recevoir l'actualité de La Passerelle par mail.

Je déclare exactes les informations portées sur cette fiche et m'engage à informer La Passerelle de toute modification ultérieure. Je reconnaiss avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

Fait à :

Le :

Signature :

→ **Etape n°1 : Besoins et souhaits à renseigner par les parents**

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance de l'enfant

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Entremont	<input type="checkbox"/>
Maternelle Romains	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Romains	<input type="checkbox"/>
Maternelle Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	<input type="checkbox"/>	Soir	Lundi	<input type="checkbox"/>
	Mardi	<input type="checkbox"/>		Mardi	<input type="checkbox"/>
	Jeudi	<input type="checkbox"/>		Jeudi	<input type="checkbox"/>
	Vendredi	<input type="checkbox"/>		Vendredi	<input type="checkbox"/>

→ **Etape n°2 : Réponse des besoins et souhaits validés par La Passerelle**

Contrat d'engagement courant du 01/09/2026 au 02/07/2027

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé) : OUI

NON

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Manuella NGNAFEU
Directrice Générale

**Signature des parents précédée
de la mention « Lu et Approuvé »**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr

→ **Etape n°1 : Besoins et souhaits à renseigner par les parents**

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
 Concerne l'enfant
 Date de naissance de l'enfant

Ecole fréquentée :

Maternelle Entremont	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Entremont	<input type="checkbox"/>
Maternelle Romains	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Romains	<input type="checkbox"/>
Maternelle Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>	Elémentaire Ile Napoléon	<input type="checkbox"/>

Besoins d'accueil :

Midi	Lundi	<input type="checkbox"/>	Soir	Lundi	<input type="checkbox"/>
	Mardi	<input type="checkbox"/>		Mardi	<input type="checkbox"/>
	Jeudi	<input type="checkbox"/>		Jeudi	<input type="checkbox"/>
	Vendredi	<input type="checkbox"/>		Vendredi	<input type="checkbox"/>

→ **Etape n°2 : Réponse des besoins et souhaits validés par La Passerelle**

Contrat d'engagement courant du 01/09/2026 au 02/07/2027

Le porteur de l'engagement contractuel s'engage :

- à régler le forfait réservé pour leur(s) enfant(s) chaque mois.

Les parents s'engagent :

- à respecter les obligations mentionnées dans le règlement de fonctionnement accessible sur le site internet de La Passerelle (période de préavis lors d'une désinscription, motifs de création des avoirs, traitement médical...)

Participation financière calculée en fonction des revenus de la famille :

(sous réserve de modifications de la tarification M2A)

	Forfait (4j, 3j, 2j ou 1j)	Jours choisis	Nombre de mois du contrat
Midi			
Soir			

Coût journalier pour le midi :

Coût journalier pour le soir :

PAI alimentaire (Protocole d'Accueil Individualisé) : OUI

NON

Fait en deux exemplaires,

Rixheim, le

Manuella NGNAFEU
Directrice Générale

**Signature des parents précédée
de la mention « Lu et Approuvé »**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur disponible sur le site internet de La Passerelle, m'engage à le respecter et régler les sommes dues au titre des activités choisies/inscrites.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de décider et de contrôler l'usage qui est fait des données à caractère personnel vous concernant. Le traitement des données à caractère personnel répond à la nécessité de l'exécution de la mission de service public dont est investi La Passerelle. La Passerelle est donc le responsable du traitement des données. Ces données seront conservées pour une durée de 5 ans.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, rendez-vous sur le site internet de La Passerelle www.la-passerelle.fr